



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Le-temps-presse-pour-agir-avant-la-ratification-de-l-Accord-de-libre-echange>

Pétition

# **Le temps presse pour agir avant la ratification de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie**

- International -

Date de mise en ligne : mercredi 22 avril 2009

---

**Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés**

---

**Le 21 novembre 2008, à Lima, au Pérou, le Premier ministre du Canada, Stephen Harper, et le président de la Colombie, Alvaro Uribe Velez, ont signé un accord de libre-échange entre les deux pays. Le traité de libre-échange (TLE) doit maintenant se retrouver devant les assemblées respectives du Canada et de la Colombie pour être ratifié avant d'entrer en vigueur.**

Depuis des mois, les mouvements sociaux de Colombie et du Canada travaillent à arrêter cet accord, qui aura des répercussions dramatiques sur l'ensemble des droits fondamentaux et des luttes sociales des peuples de Colombie. (1)

Le gouvernement Harper n'a pas encore déposé le TLE à la Chambre des Communes. Il est donc encore possible d'arrêter cet accord ! Il sera déposé dans les prochains jours, prochaines semaines ou prochains mois, mais, le jour du dépôt en chambre, les députés auront alors 21 jours pour ouvrir un débat permettant d'empêcher sa ratification... ce qui veut aussi dire que nous aurons **21 jours** pour les en persuader !

Vous trouverez les détails au :

<http://cdhal.org/fr/campagnes/sos-colombie-contre-laccord-de-libre-echange-canadacolombie>

Si votre député fédéral est du Parti libéral, je vous invite à lui écrire urgemment pour lui demander de s'opposer à l'Accord de libre-échange Canada-Colombie. **Le temps presse**, les milieux sociaux du Canada et de Colombie font un maximum de pression contre cet accord. Le NPD et le Bloc s'y opposeront mais les Libéraux, comme c'est malheureusement le cas dans de nombreux dossiers actuellement, risquent de donner leur appui. C'est pourquoi c'est sur eux que notre attention doit se porter.

Voici ce que vous pouvez faire :

1. Écrire ou voir votre député. Un modèle de lettre que vous pouvez utiliser se trouve ici :

<http://cdhal.org/fr/blog/2009/03/30/accord-de-libre-echange-canadacolombie-lettre-aux-deputes>.

Vous cherchez les coordonnées de votre député ? <http://www.parl.gc.ca/common/index.asp?Language=F>

2. Écrire au premier ministre Harper : pm@pm.gc.ca

au parti libéral : Michal Ignatieff : ignatieff.m@parl.gc.ca

et copie conforme

au NPD : Jack Layton, layton.j@parl.gc.ca

au Bloc québécois : Jean Duceppte, ducepg@parl.gc.ca

3. Signer cette pétition et la faire circuler :

<http://www.mesopinions.com/Violations-des-Droits-humains-en-Colombie-Refusons-le-Traite-de-Libre-echange-Canda-Colombie-petition-petitions-c5d70bd81d26758cb8cd130f4c9401d3.html>